## Recommandations déposées par Montréal pour tous



Étude publique des budgets de fonctionnement de la Ville de Montréal, des sociétés paramunicipales et de la Société de transport de Montréal pour l'année 2016

Commission des finances (budget et administration)

3 décembre 2015

## Montréal pour tous est un groupe de citoyens non partisan, actif sur la scène municipale depuis 2011.

Nous accueillons les propriétaires, locataires et commerçants de tous les arrondissements de la Ville de Montréal, qui, indignés par les fortes hausses de l'évaluation foncière et des taxes municipales annoncées dans la foulée des révélations de la commission Charbonneau, réclament des **changements profonds dans la gouvernance des institutions municipales**. Nous croyons au bien-fondé de la taxe foncière et sommes prêts à faire notre part. Mais, avant de payer davantage, nous exigeons que les finances publiques soient assainies grâce notamment à un **contrôle étroit des dépenses** et par la mise en place **de mesures robustes pour contrer la corruption**. Nous plaidons aussi pour qu'une **aide ciblée soit offerte aux citoyens les plus démunis**, ceci pour conserver la mixité des arrondissements et garder la ville accessible à toutes les classes sociales.

Montréal pour tous participe assidument, par le dépôt notamment de recommandations et de mémoires, aux divers forums de consultation publiques institués par la Ville de Montréal: conseil municipal, commission de la présidence du conseil, commission sur les finances et l'administration, sur des sujets d'importance tels que le programme triennal d'immobilisations, les prévisions budgétaires des services et organismes de compétence municipale, le rapport du Vérificateur général, l'évaluation foncière.

## Pour nous joindre:

• montrealpourtous@gmail.com

Pour nous suivre:

• Site Web: montrealpourtous.com

• Facebook: https://fr-ca.facebook.com/MontrealPourTous

Montréal pour tous a soumis un mémoire dans le cadre de la récente consultation de la Communauté métropolitaine de Montréal sur le projet d'oléoduc Énergie Est, qui peut être consulté à l'adresse suivante:

http://cmm.qc.ca/fileadmin/user\_upload/consultation/oleoducTranscanada/M058\_OLEO DUC MONTREAL POUR TOUS.pdf

Montréal, le 3 décembre 2015

Monsieur Alan De Sousa, Président de la Commission budget et administration (finances) Ville de Montréal

SUJET: ANALYSE PUBLIQUE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2016

Monsieur le président,

Vous trouverez, ci-joint, les recommandations de notre groupe "Montréal pour tous". Nous vous proposons de les adopter afin de les inclure à votre rapport final au Conseil municipal sur le budget 2016.

Nous tenons aussi, par la présente, à vous communiquer notre appréciation très positive pour votre accueil, celui des membres de la Commission et des responsables des divers services. Nous soulignons encore une fois la qualité des échanges entre élus, fonctionnaires et citoyens, de la documentation améliorée et plus transparente, des présentations uniformisées plus faciles à suivre (sauf Bureau taxi). Nous vous saurions gré de transmettre nos félicitations à qui de droit pour les présences constantes de l'équipe de direction, des élus responsables et des représentants syndicaux. En terminant, nous souhaiterions l'an prochain la présence d'une personne des Communications de la Ville afin de pouvoir retransmettre au grand public les réalisations et défis budgétaires.

Pierre Pagé, Johanne Dion, Jeanie Baudchon, Lucille Mallette, Lise Lauzon et les membres de "Montréal pour tous.

## RECOMMANDATIONS BUDGETS DE FONCTIONNEMENT 2016

- Que lors du prochain rôle d'évaluation qui sera diffusé en septembre 2016, dans un souci de transparence, le Service d'évaluation foncière organise une ou des séances publiques d'information pour les citoyens et élus sur les grands principes, échéances, méthodes de calcul du Service et sur les services et recours disponibles du contribuable, sans entrer dans la discussion de cas individuels.
- Que lors du prochain rôle d'évaluation qui sera diffusé en septembre 2016, dans un souci de transparence et d'éducation civique, le Service d'évaluation foncière rende accessible sur internet ou autrement les "comparables" utilisés par Le Service pour établir les évaluations dites de masse des "unités de voisinage". Cela favoriserait grandement le travail de compréhension des paramètres de la Ville, comme cela se fait déjà dans plusieurs municipalités au Québec et ailleurs.
- Que l'administration municipale aille de l'avant avec son souci de développer l'économie et l'emploi; qu'elle porte une attention grandissante au danger de désindustrialisation et à la fragilisation actuelle du tissu industriel, lequel est créateur de richesse. Qu'elle le fasse en offrant un répit pour les contribuables des immeubles non résidentiels (INR) qui sont la propriété de petits commerçants et de PME mais qu'elle reporte le répit pour les autres catégories de contribuables INR tels que grandes entreprises, dont celles qui ont des cours de triage, banques et chaînes, etc.
- Que ce report soit fait jusqu'à ce que la Ville ait établi de concert avec Québec des taux de taxes différents selon le type d'entreprises de manière à aider plus celles qui en ont le plus besoin, comme par exemple les petits commerçants.
- que ce report soit fait jusqu'à ce que la Ville ait produit un portrait d'ensemble de toutes les taxes et/ou tarifs payés par les différentes catégories de contribuables, telles que générales, eau, eaux usées, arrondissements, etc. Que ce portrait d'ensemble inclue la demande de la conseillère Madame Dida Berku de Côte-Saint-Luc de "faire une analyse sectorielle de l'impact du taux de taxation INR sur le secteur des chemins de fer et les cours de triage sur le territoire de l'Agglomération".

- Que l'administration municipale appuie la seconde recommandation de la conseillère Madame Dida Berku de Côte-Saint-Luc "d'étudier l'opportunité d'apporter des modifications législatives au régime fiscal des cours de triage dans le but de permettre aux municipalités de taxer les cours de triage à un taux de taxation différente du taux non résidentiel".
- Que l'administration municipale continue de mener et intensifie sa campagne auprès de Québec, dans le cadre de l'adoption de la Loi sur la Métropole, afin d'augmenter les transferts qui ont subi cette année de fortes baisses. Qu'elle poursuive également ses efforts auprès du gouvernement du Québec afin que soit haussé le montant éligible de taxes foncières pour le Crédit de Solidarité.
- Que le Service des affaires juridiques fournisse des rapports d'étape relatifs au travail de récupération des sommes volées, dans le respect des lois et procédures de poursuites (confidentialité, etc.). Cela pourrait prendre la forme d'une communication semestrielle d'informations nominatives sur le nombre d'entreprises se prévalant du programme volontaire de remboursement, le nombre de cas réglés et les montants récupérés. Cela permettra aux contribuables de pouvoir suivre l'évolution du dossier, tout en maintenant l'exigence de production et diffusion publique d'un rapport final.
- Que l'administration municipale utilise ces montants récupérés des sommes volées pour alléger le fardeau fiscal des contribuables du secteur résidentiel qui ont vu leur fardeau fiscal augmenter à répétition depuis plusieurs années.
- Que le ville de Montréal rende public le plan d'action qu'elle entend mettre de l'avant pour donner suite aux recommandations de la Commission Charbonneau et qu'elle expose, en toute transparence, les efforts qui devront être faits pour rapatrier l'argent des contribuables, dans le cadre de l'application de la loi 26 "Loi visant la récupération des sommes payées en trop à la suite de fraudes et de manoeuvres dolosives dans le cadre des contrats publics".
- Que le Service de l'eau, de concert avec les élus responsables, fasse un bilan de l'information livré en amont et pendant la période de déversement des eaux usées aux citoyens, afin d'améliorer la compréhension des enjeux par les citoyens et afin d'améliorer la qualité des échanges publics qui surviendront à l'occasion de grands changements climatiques en cours.

- Que le Service de l'eau, dans le souci de transparence, rende publiques les propositions des experts de Polytechnique qui lui ont fait rapport sur la stratégie de traitement des eaux usées à Montréal ainsi que les réponses de ses propres experts.
- Que la ville de Montréal justifie la décision de limiter, dans les prochaines années, le traitement tertiaire par ozonation des eaux usées à 180 jours /années, à la station J-R-Marcotte et qu'elle documente les impacts budgétaires d'une exploitation sur une année complète (voir fiches de projets du PTI 2016-2018, p. 132 à 134).
- Que le Service des Infrastructures, voirie et transport développe une stratégie et un échéancier afin d'accélérer dès 2016 la mise en place de feux de circulation, et plus particulièrement les feux pour les piétons, afin de rattraper un très grand retard par rapport aux grandes villes comparables. Qu'à cet effet, un responsable Piéton puisse suivre de près et améliorer ce domaine et ainsi faire reculer le taux d'accident, sachant qu'une telle mesure aurait un impact significatif sur la situation relevée par la SAAQ, à savoir que durant la dernière décennie, il n'y a pas eu à Montréal de réduction du nombre de morts et de blessés graves.
- Que l'administration municipale accélère les processus et outils permettant aux citoyens de suivre de près, de comprendre et de mieux évaluer la planification et l'échéancier de réalisation des travaux majeurs, principalement ceux effectués dans son milieu de vie.